

Collection Tr@boules

Genre et sources

Lecture, relecture, mélecture
depuis l'Antiquité



Genre et sources

Lecture, relecture, mélecture
depuis l'Antiquité

Ouvrage dirigé par Adrien Bresson,
Alice Baudequin et Jonathan Raffin

L'enjeu de cet ouvrage est d'interroger le lien entre le genre, que l'on peut définir comme les composantes non physiologiques du sexe perçues comme appropriées aux individus de sexe masculin et aux individus de sexe féminin, champ de recherche mis en avant par les *gender studies*, et les sources. Il s'agit donc de lire ces dernières sous l'angle du genre, d'en proposer une relecture, voire d'envisager une mélecture dont le but devient dès lors de proposer une nouvelle lecture des sources.

La confrontation des disciplines (lettres classiques, littérature étrangère, histoire, sociologie, anthropologie) et des époques, depuis l'Antiquité, a permis de mettre au jour des approches aux sources propres à chaque discipline, qui peuvent nonobstant se révéler complémentaires, encourageant un examen pluriel des sources, à la lumière d'un prisme encore peu exploré.



Consultez notre collection d'ouvrages universitaires
en cliquant sur le logo



Toute diffusion du contenu de cet ouvrage,
sous quelque forme que ce soit,
sans l'autorisation expresse de l'éditeur,
viole les lois relatives aux droits d'auteur
et expose le contrevenant à des poursuites judiciaires.

Éditions Chemins de tr@verse
Neuille-sur-Saône, 2023
Isbn numérique : 978-2-313-006719
Dépôt légal : Dec. 2023

Conception de couverture : Béatrice Thony
Illustration de couverture : Daphnis et Chloé, de Gaston Renault, 1881
Chemins de tr@verse - 4, avenue Burdeau - 69250 Neuville-sur-Saône

Collection Tr@boules

une collection dirigée par

ADRIEN BRESSON

Genre et sources.
Lecture, relecture, mélecture
depuis l'Antiquité

Nouvelles perspectives du séminaire
jeunes chercheur·se·s d'ALLHiS

Ouvrage dirigé par

Adrien BRESSON

Alice BAUDEQUIN

Jonathan RAFFIN

Éditions Chemins de tr@verse

Cet ouvrage est issu de la première séance du séminaire jeunes chercheur·se·s de la Structure Fédérative de Recherche ALLHiS (Approches Littéraires, Linguistiques et Historiques des Sources) organisé à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne le 14 avril 2022 sur le thème « Genre et sources : lecture, relecture, mélecture ». De même que la séance du séminaire, le présent ouvrage a bénéficié du soutien de la SFR ALLHiS, qui s'est fixé pour objectif, en 2022, d'investiguer de nouveaux débats épistémologiques mais aussi d'impliquer davantage les jeunes chercheur·se·s dans ses activités. Pour des raisons de transversalité entre les disciplines et les participants, la première séance du séminaire a pris pour objet les études de genre tout en s'inscrivant dans les questionnements de la SFR ALLHiS sur les sources : comment le genre, comme outil d'analyse, peut-il influencer notre lecture des sources ? Est-ce que toutes les disciplines de sciences humaines et sociales utilisent le genre de la même manière dans l'approche qu'elles ont de leurs sources ?

Cette journée de séminaire organisée par Jonathan Raffin a réuni huit jeunes chercheur·se·s de diverses disciplines dont sept ont accepté de publier leur étude. Nous leur adressons nos remerciements les plus sincères. Parce qu'ils ont permis l'organisation de cette journée et la réalisation de cette publication par leur confiance et leurs conseils, nous disons notre profonde gratitude à la SFR ALLHiS et à ses membres, en particulier à Manuel de Souza, son ancien directeur, à Sandrine Coin-Longeray, sa nouvelle directrice, à Florence Garambois-Vasquez, sa directrice-adjointe, et à Anne Bécharde-Léauté, la responsable des publications de la SFR.

Introduction

L'objectif de cet ouvrage est triple : présenter les possibilités d'application du genre à l'étude des sources, aborder les nouvelles problématiques du genre dans diverses disciplines, et proposer une réflexion sur les apports d'une approche interdisciplinaire du genre et des sources. À partir du thème, « lecture, relecture, mélecture », les contributions proposent de (re)considérer leurs sources depuis cette perspective et leurs champs disciplinaires respectifs, qui recouvrent ici trois domaines principaux : sociologie et anthropologie, histoire (ancienne, médiévale et moderne), et enfin littérature et approche des langues anciennes et vivantes. En guise de prélude, une courte réflexion épistémologique sur le développement des études de genre et la pertinence de son application aux sources est nécessaire.

1. Le genre en sciences humaines et sociales

Le terme de *gender* apparaît tout d'abord aux États-Unis, en 1960, dans le milieu des psychiatres et des psychanalystes, pour lesquels il était devenu important de différencier le sexe biologique, les caractéristiques sociales qu'on lui attribue, et la sexualité¹. Les sciences humaines reprennent cette définition à partir des années 1980. Très vite, les études sur le genre s'intéressent à la façon dont les caractéristiques socialement attribuées au sexe ont permis d'instaurer une hiérarchie entre les hommes et les femmes et, par extension, aux questions que soulève la domination masculine. Sur ce point, Butler est l'une des figures prédominantes des études de genre aux États-Unis². En étudiant les multiples identités féminines possibles, elle montre que genre et pouvoir sont dès le départ deux éléments inséparables.

En histoire, l'un des premiers jalons des études de genre ont été les réflexions de l'historienne américaine Joan Scott qui propose, dès 1988, une série de questions que doivent se poser les chercheur-se-s en sciences humaines et sociales afin d'étudier la dimension implicite du genre et ses conséquences sur l'organisation aussi bien politique, culturelle, sociale

¹ BOEHRINGER et SÉBILLOTTE-CUCHET (2011), p. 16-17.

² BUTLER (2005).

qu'économique des sociétés humaines¹. En considérant les oppositions entre le masculin et le féminin sous un regard problématique et non comme un fait connu et figé dans le temps, le genre constitue alors « (...) un défi théorique [qui] exige l'analyse non seulement du rapport entre expériences masculines et féminines dans le passé mais aussi du lien entre l'histoire du passé et les pratiques historiques actuelles². »

Si le genre soulève des questionnements historiographiques qui supposent de replacer la recherche dans un contexte scientifique précis, il dépend aussi d'un contexte politique dans la mesure où les mouvements féministes ont été au cœur du développement des études de genre. Cela a été le cas aux États-Unis, mais aussi en France, où les premiers travaux sur l'histoire des femmes, dans les années 1970, émergent au lendemain du renouvellement du féminisme impulsé par les événements de mai 1968. Pour des historiennes d'une nouvelle génération comme Michelle Perrot, puis Françoise Thébaud, l'enjeu est avant tout de faire l'histoire d'un sexe oublié, en écho au fameux hymne du MLF (Mouvement de Libération des Femmes) : « nous qui sommes sans passé, les femmes ; nous qui n'avons pas d'histoire³ ».

L'affirmation disciplinaire de l'histoire des femmes a cependant été un long processus, et les premières anthologies sur le sujet paraissent plus tardivement, dans les années 1990, avec l'importante *Histoire des femmes en Occident*, en 5 tomes, dirigée par Michelle Perrot et Georges Duby⁴. Enfin, *Écrire l'histoire des femmes*, de Françoise Thébaud⁵, réalise une synthèse historiographique sur le sujet en montrant les différents acquis et en proposant une définition précise du genre :

« Le genre est en quelque sorte le 'sexe social' ou la différence des sexes construite socialement, ensemble dynamique de pratiques et de représentations, avec des activités et des rôles assignés, des attributs psychologiques, un système de croyances. Le sexe est ainsi perçu comme un invariant, tandis que le genre est variable dans le temps et l'espace, la masculinité ou la féminité –

¹ SCOTT (1998), p. 148.

² SCOTT (1998), p. 128.

³ Paroles extraites de l'« Hymne des femmes », chanson emblématique du Mouvement de Libération des Femmes, créée en 1971.

⁴ DUBY et PERROT (2002).

⁵ THÉBAUD (1998).

être homme ou femme ou considéré comme tel(le) – n’ayant pas la même signification à toutes les époques et dans toutes les cultures¹ ».

Ainsi, pour Françoise Thébaud, le genre permet surtout d’historiciser les rapports entre les sexes. Cette définition montre tous les usages possibles du genre, les pistes de réflexion qu’il peut apporter et qui font nécessairement écho à d’autres disciplines. Dans son essai historiographique, Françoise Thébaud ouvre également sur les *gender studies* qu’elle qualifie comme la « fille plus ambitieuse » de l’histoire des femmes tout en exprimant avec un certain pessimisme les difficultés de réception et de légitimation de cet objet d’étude au sein de l’université française. Selon elle, ainsi que pour d’autres historiennes, le genre a permis de donner un sens, une cohérence, et une consistance théorique à l’accumulation des travaux sur les femmes. Son objectif est de faire une histoire qui ne soit pas seulement l’inverse de l’histoire au masculin, mais qui prenne au contraire la dimension des problèmes humains dans leur ensemble pour écrire une histoire davantage relationnelle, c’est-à-dire une histoire des rapports entre les sexes. L’étude de la complexité des rapports entre hommes et femmes permet de cerner de manière moins dichotomique la place de ces dernières dans les diverses sociétés et de mieux comprendre la construction des masculinités, des normes et des modèles dominants, mais aussi les comportements identifiés comme déviants qui ne se reconnaissent pas dans ces différents modèles. D’une part, cela a permis de rappeler que les femmes sont partie intégrante de l’histoire globale et, d’autre part, que toute étude qui exclut le genre oublie une dynamique culturelle et sociale centrale. Depuis le début des années 2000, de nombreux ouvrages proposent donc des synthèses détaillées de la recherche en histoire des femmes et du genre en retraçant la genèse des travaux, les problématiques abordées, les questionnements en cours et à venir². Le genre est dorénavant appréhendé comme un outil analytique au sens large, il permet d’éclairer certains aspects sociétaux jusque-là négligés afin de percevoir un phénomène dans sa globalité³.

¹ THÉBAUD (1998), p. 114.

² Par exemple THÉBAUD (2007) ajoute un chapitre à son livre de 1998 s’intitulant « le temps du genre ou de la reconnaissance » et, même si elle reste assez sceptique en ce qui concerne la reconnaissance de ce champ d’étude, elle observe les avancées des travaux proposés aux États-Unis. L’ajout de ce chapitre illustre le passage historiographique de l’histoire des femmes vers l’histoire du genre.

³ SCOTT (1998), p. 147-148 insistait déjà sur l’importance du genre pour comprendre l’organisation politique des États.

De même, il peut être confronté

« à d'autres catégories d'analyses et d'interprétation, pour en évaluer la pertinence dans telle ou telle conjoncture, pour mesurer l'hétérogénéité du groupe des femmes ou de celui des hommes, pour comprendre les identités multiples des individus (et des groupes) et leurs confrontations changeantes¹. »

Dans cette perspective, l'étude du genre appelle à un élargissement des approches thématiques et des méthodes en se tournant vers d'autres disciplines afin de comprendre les représentations symboliques autour des femmes, les systèmes de parenté, et la diversité des rapports de genre en fonction des cultures en allant dans le sens d'une approche comparatiste. Le genre est un élément structurant dans toutes les sociétés et l'anthropologie s'est par exemple intéressée depuis longtemps aux rapports entre les sexes, sans toujours s'attarder néanmoins sur ses implications sociales ou sur une perspective critique féministe. Bien avant de formaliser le genre comme outil conceptuel, plusieurs anthropologues ont produit des théories critiques des rôles sexués et leurs travaux ont contribué au développement des études de genre.

Dès la fin des années 1920, les enquêtes de terrain de Margaret Mead en Océanie ont apporté des exemples ethnographiques à ce que les mouvements féministes revendiquaient déjà, c'est-à-dire la distinction entre sexe biologique et identité sociale. Son étude comparative entre trois sociétés de Papouasie Nouvelle-Guinée (Arapesh, Mundugumor et Tchambuli) montre la dimension arbitraire de diverses caractéristiques comportementales en fonction des cultures et des sexes, l'amenant à conclure au rôle déterminant de l'éducation et du conditionnement social chez les individus et à démentir, par conséquent, l'existence de tempéraments « naturellement » masculins ou féminins². En conséquence, si le mouvement culturaliste dans lequel s'inscrivait Margaret Mead a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment en raison de généralisations parfois réductrices et de la persistance d'une posture ethnocentrique, l'insistance sur l'éducation et la culture comme prévalant aux règles de la nature reste un bouleversement pour la société américaine du début du XX^{ème} siècle. Sur le plan disciplinaire, ces travaux ont aussi permis d'articuler les recherches ethnographiques à des préoccupations féministes³.

¹ THÉBAUD (2007), p. 201.

² MEAD (1935).

³ Voir NEWMAN (1996), p. 233-272.

Par la suite, les deux volumes *Masculin Féminin* de Françoise Héritier illustrent le tournant structuraliste de l'anthropologie qui réalise, entre autres, une critique du mouvement culturaliste américain¹. En privilégiant une approche plus générale de l'humain au sens large, la différence des sexes est énoncée par Françoise Héritier comme le « butoir ultime de la pensée » qui s'est traduit par « une opposition conceptuelle essentielle qui oppose l'identique au différent² ». Dans cette logique, le féminin correspond à la construction d'une altérité fondamentale, par opposition au masculin, considéré comme référent neutre universel. Ce sont alors ces rapports conceptuels orientés qui se traduisent, ensuite, en rapports sociaux inégalitaires³, désignés dans *Masculin Féminin* comme la valence différentielle des sexes. Loin de se limiter au genre, celle-ci repose sur l'analogie du dualisme masculin/féminin à un ensemble d'oppositions binaires et de logiques des contraires qui forment un ensemble cohérent, bien que fondés sur des données culturelles arbitraires : nature/culture, émotion/rationalité, intérieur/extérieur, public/privé... Or, cette catégorisation dualiste se retrouve également dans la recherche, dans l'orientation des objets d'étude comme dans la constitution des corpus et de leur analyse. Au sein de cette diversité disciplinaire, les études de genre ont donc en commun le préalable d'un « (...) rejet du caractère fixé et permanent de l'opposition binaire, d'une historicisation et d'une déconstruction authentique des termes de la différence sexuelle⁴. » Dans ce sens, le genre apparaît comme un bouleversement à la fois sociétal et épistémologique propice à l'interdisciplinarité.

2. Perspectives interdisciplinaires

Le genre, en tant que construction sociale, concerne l'ensemble des champs de connaissances, pratiques comme théoriques. Il en est ainsi des sciences humaines et sociales, mais pas seulement, avec l'inclusion des sciences médicales ou encore de la biologie. Si les études de genre ont connu des développements spécifiques en fonction des disciplines, une approche interdisciplinaire est indispensable pour appréhender les rapports entre les sexes dans leur ensemble.

¹ HÉRITIER (1996) ; HÉRITIER (2002).

² HÉRITIER (1996), p. 20.

³ HÉRITIER (1996), p. 27.

⁴ SCOTT (1998), p. 139.

Historiquement, en plus d'intégrer une réflexion féministe aux sciences humaines et sociales, les études de genre ont ainsi eu le mérite de porter un véritable décloisonnement disciplinaire au niveau des objets d'étude comme des méthodes. L'émergence progressive des départements de *Women's studies* et de *Gender studies* dans les universités, à partir des années 1970-1980, montre l'institutionnalisation de cette interdisciplinarité, remettant en cause les barrières disciplinaires canoniques. Ces lieux dédiés sont devenus des espaces d'innovation qui encouragent, entre autres, au croisement des sources (archivistiques, ethnographiques, littéraires, archéologiques...), et à une hybridation des méthodes. Le genre est donc interdisciplinaire car il constitue une réflexion sur les disciplines elles-mêmes, sur les modes de production des connaissances, et propose une relecture critique des travaux antérieurs qui ont échoué à appréhender pleinement le genre comme fait social.

Les rapprochements marqués entre l'histoire et l'anthropologie, du moins en histoire contemporaine, illustrent par exemple cette interdisciplinarité où des historiens et des historiennes ont eu recours aux méthodes et aux outils de l'anthropologie. Cela est particulièrement le cas pour la micro-histoire : ce mouvement historiographique, centré autour de la figure de l'historien italien Carlo Ginzburg, propose un réel renouvellement disciplinaire dans le contexte des débats historiographiques des années 1970 qui, avec une influence marxiste, entreprennent de faire une histoire du peuple, des populations ouvrières et paysannes¹. En privilégiant l'histoire des représentations, des émotions, des mentalités tout en préconisant l'échelle individuelle ou familiale et en utilisant des sources davantage centrées sur l'expérience subjective, l'intérêt de la micro-histoire pour le domaine du privé entre d'autant plus en cohérence avec les problématiques de genre et les mouvements féministes :

« Que les recherches de micro-histoire choisissent si souvent comme objet d'étude les thèmes du privé, du personnel et du vécu, ceux-là mêmes que privilégie avec tant de force le mouvement féministe, ce n'est nullement une coïncidence puisque les femmes constituent sans aucun doute le groupe qui a payé le tribut le plus lourd au développement de l'histoire des hommes. Le rapport toujours plus étroit qui s'est noué entre l'histoire et l'anthropologie est tout ensemble le symptôme et l'instrument de cette prise de conscience². »

¹ On pense au mouvement *History from below* en Angleterre, dont l'historien Eric Hobsbawm est l'une des figures de proue, mais aussi à l'histoire sociale en France et à l'école des *Annales* fondée par Lucien Febvre et Marc Bloch.

² GINZBURG & PONI (1981), p. 133.

Ces réflexions, qui investissent la sphère privée comme champ d'étude à part entière, rejoignent les revendications des mouvements féministes tout en allant dans le sens d'un rapprochement entre disciplines. Pour Carlo Ginzburg, cette interdisciplinarité a ouvert à l'histoire un large panel de thèmes qui avaient été négligés jusque-là et qui ont été, historiquement, davantage investis par l'anthropologie : les cultures matérielles, les systèmes de représentation symbolique, les rituels, les structures de parenté... L'investissement de ces thématiques a également supposé une redéfinition des méthodes et des sources, amenant à privilégier les études localisées, les monographies, les biographies. Cette approche « par-le-bas », par le local, opère un renversement des échelles qui va de nouveau dans le sens d'un rapprochement entre les disciplines.

Enfin, loin d'être un champ d'étude isolé des autres enjeux sociaux, le genre s'articule aux réflexions sur les rapports de domination dans leur ensemble qui ont des effets concrets sur les conditions de production des sources comme des récits historiques. Ainsi, à l'image de la micro-histoire, les connivences entre l'histoire des femmes et l'histoire ouvrière ou paysanne sont récurrentes, et ces rapprochements sont des faits marquants pour de nombreuses historiennes du genre, notamment les pionnières que sont Joan Scott ou Michelle Perrot. La focalisation de la micro-histoire sur la vie quotidienne des groupes et des individus habituellement tenus à la marge des récits historiques constitue donc un élargissement des champs d'intérêt qui s'opère sur plusieurs niveaux : une extension des objets et des sujets d'étude, une réflexion épistémologique sur les échelles entre le local et le global, et une redéfinition des sources qui, du moins en histoire contemporaine, a résulté en un recours au témoignage, à l'histoire orale, aux méthodes d'enquête ethnographiques et à une prise en compte plus large des sources littéraires.

3. Genre et sources

Au cœur de la démarche de recherche et des objectifs de cet ouvrage, les sources occupent une place centrale en tant que support premier de la recherche. L'exemple de l'approche comparative entre l'histoire et l'anthropologie, au travers du cas du genre et de la micro-histoire, nous permet également d'observer les évolutions du rapport aux sources au sein de ces transformations disciplinaires. En histoire, les sources peuvent se définir comme

« l'ensemble des traces laissées par les acteurs du passé sur lesquelles le chercheur fonde son travail. Pour l'historien, tout type de document ou d'objet peut devenir source, à condition d'être correctement critiqué : restes alimentaires, toponymes, inscriptions, images, textes... L'historien travaille en rassemblant le *corpus* (l'ensemble) de sources qui correspond au mieux à ses objectifs de recherche. Il est évidemment tributaire de ce que les épreuves du temps (usure naturelle des supports, comme le papier, ou destructions volontaires ou involontaires) lui ont fait subir. Mais les destructions volontaires comme les choix de conservation sont aussi des processus sociaux, qui font sens et ne sont pas neutres. [...] Un corpus de sources n'est jamais bon ou mauvais en soi, ce qui compte ce sont les questions qu'on lui pose, les articulations qu'on lui donne et la capacité à en expliquer la constitution¹. »

Selon Offenstadt, c'est bien l'action de la critique qui peut transformer toute trace du passé en source historique, indépendamment de son support ou de son contenu. Les sources, pour une grande partie des périodes étudiées, comprennent alors autant la documentation écrite que les représentations iconographiques, les vestiges archéologiques ou la statuaire. Seules les périodes où les témoignages oraux sont accessibles permettent aux disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie ou la géographie de développer davantage leurs analyses, donnant en effet un autre sens aux sources qui ne constituent pas nécessairement des données matérielles ou écrites mais encore des résultats d'enquêtes de terrain. L'observation (plus ou moins) participante et les entretiens relèvent alors davantage du processus de recherche que d'un objet fixe, fini. Les sources ethnographiques entretiennent en ce sens une distinction radicale avec la méthode historique :

« Pour l'historien le rapport aux sources est premier. (...) Extraire 'la vérité', ou le système des vérités possibles, de 'documents' que l'on a fait venir au jour, que l'on a reconnus mais qui étaient déjà là, tel est le geste fondateur de l'histoire dans nos sociétés de l'écrit [...] [tandis que] l'ethnologue, au fur et à mesure qu'il perçoit, décrit et comprend un univers social, secrète en quelque sorte ses propres sources : le mouvement de production des données est bien inséparable de celui qui construit l'objet de connaissance². »

Le rapport aux sources est donc marqué par deux distinctions majeures inhérentes aux périodes étudiées mais aussi aux disciplines. En premier lieu, la source dépend de son support : matériel (document écrit, objet ou image) ou issu d'une démarche empirique (données de terrain). Elle suppose

¹ OFFENSTADT (2009), p. 105.

² FABRE (1986).

également d'être replacée dans le contexte dans lequel elle a été produite : extérieur et indépendant du processus de recherche ou inhérent à celui-ci. Ainsi, alors que les sources écrites ou matérielles préexistent à la personne qui les analyse, les données de terrain ont la particularité de placer le chercheur ou la chercheuse dans la même temporalité que ses sources. Ce rapport au temps et à la matérialité conditionne la méthodologie et la construction de l'objet d'étude indépendamment des disciplines. Néanmoins, comme le souligne Offenstadt, les conditions de transmission des sources comme leur sélection ne sont pas des processus neutres, et la pertinence des corpus dépend de la construction d'un objet d'étude problématisé et de son articulation cohérente aux données. Ainsi, tel que l'énonce Appadurai, les archives – mais plus largement les sources –, se fondent « sur la reconnaissance que toute documentation est une forme d'intervention et, par conséquent, que la documentation ne précède pas simplement l'intervention, mais est son premier pas¹. » Les sources matérielles comme ethnographiques s'ancrent ainsi dans un contexte social et culturel précis qui se reflètent dans leurs conditions de production, de transmission et de réception : qui produit des textes ou des images, lesquels sont conservés, transmis ? Pour quelle raison ? Enfin comment sont-ils perçus, reçus, interprétés par la suite ?

Les sources, ou bien le manque de sources, apparaissent alors comme un enjeu méthodologique commun aux études de genre et à l'histoire sociale : comment écrire l'histoire de celles et de ceux qui laissent le moins de traces dans le sens de la définition traditionnelle des archives comme ressource historique quasi-canonique ? Quand il s'agit de faire l'histoire des systèmes de représentation, de rapports sociaux ancrés dans des relations de domination, comment rendre compte de l'expérience des groupes les plus marginalisés quand les informations à leur sujet sont principalement issues de la documentation produite et conservée par les groupes dominants ? Des archives officielles et gouvernementales aux archives privées et aux sources littéraires, l'écrit a longtemps été et continue, majoritairement, de demeurer l'apanage des hommes et des classes les plus privilégiées – aisées, urbaines et instruites. Les images, au sens large, entretiennent également ce paradoxe où les représentations visuelles abondantes des femmes en art sont issues d'un regard masculin et contrastent avec le peu de représentations de femmes produites par des femmes.

¹ APPADURAI (2003), p. 24. Traduction personnelle.